
Procès-verbal de l'AGA, tenue le 24 octobre 2020
Réunion en visioconférence en raison de la pandémie du coronavirus

Ordre du jour

Ordre du jour	1
1. Ouverture de l'assemblée à 9h07 et nomination d'un président et secrétaire d'assemblée	2
2. Vérification du quorum et adoption de l'ordre du jour	2
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2019	2
4. Rapport de la Présidente	3
5. Rapport des activités 2019-2020	4
La qualité de l'eau, les tributaires, les bernaches et les poissons	4
Projet expérimental: fosse à sédiments	6
Projet du myriophylle à épi: suivi 2020	6
Alliance: Programme national de lutte contre le myriophylle à épi	7
Le recrutement	7
Communication et informatique	7
6. Présentation et approbation des états financiers au 31 décembre 2019	8
7. Priorités 2020-2021	9
8. Les sujets et questions des membres	9
9. Élections au conseil d'administration	10
10. Hommage aux bénévoles de l'année et remerciements	11
11. Levée de l'assemblée générale annuelle	11

Étaient présents: 61 participants en mode virtuel.

1. Ouverture de l'assemblée à 9h07 et nomination d'un président et secrétaire d'assemblée

Lucie Borne, présidente de la SCLL, présente les membres du CA et souhaite la bienvenue à tous les participants.

Lucie Borne propose Constance Ramacieri, pour le poste de présidente d'assemblée et Jocelyne Gagnon pour le poste de secrétaire d'assemblée, appuyée par Josée Saint-Pierre.

Adopté à l'unanimité, Prop. # AGA 01-2020

Puisque l'AGA se déroule en mode virtuel, Érik Vigneault procède à l'énumération des différentes fonctionnalités d'usage de Zoom afin que la présentation soit le plus fluide possible.

Constance Ramacieri explique le déroulement de l'assemblée et souligne que le droit de parole et le droit de vote (en cliquant sur "lever la main bleue") s'effectueront aux moments opportuns. Exceptionnellement, pour cette AGA, nous tiendrons compte seulement des objections sur les propositions, et cela, en raison du mode virtuel. De plus, Constance signale que Luc Côté est disponible pour toute difficulté technique.

2. Vérification du quorum et adoption de l'ordre du jour

Présentement, 61 participants sont en ligne: il y a donc quorum.

Il est proposé par Marie Doye et appuyé par David Stevenson d'adopter l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité, Prop. # AGA 02-2020

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2019

Chaque membre participant ayant reçu le procès-verbal approuvé par la présente résolution au moins vingt-quatre heures avant cette séance, il est proposé par Jean-Pierre Côté, et appuyé par Ève Bélanger que le procès-verbal de l'AGA de 2019 soit adopté.

4. Rapport de la Présidente

D'entrée de jeu, Lucie Borne mentionne que la situation de la pandémie a déjoué les plans en ce qui a trait aux activités prévues dans le cadre du 50^e anniversaire de la Société. Néanmoins, Jocelyne Gagnon poursuit ses recherches à propos de l'histoire des 50 ans de la Société dans les archives et auprès des gens qui en sont témoins. N'empêche que le 15 août 2020, nous avons eu droit en matinée à l'activité "trois heures sans moteur" - un grand rassemblement de diverses embarcations - et en soirée, à la brunante, à une promenade de bateaux à moteur sur le lac. L'événement fut un tel succès, que les gens ont formulé l'excellente idée de reprendre l'activité annuellement. Notez qu'il est possible de visionner les photographies de la journée sur la page Facebook de la Société et sur le site Web à l'adresse suivante: <https://www.conservationlaclovering.org/50e>.

Mme Borne souligne le travail assidu des membres du CA et des aides-administrateurs qui joignent leurs efforts, afin de suivre les différents dossiers de la Société. Particulièrement:

- le travail d'échantillonnage d'eau effectué par Jean-Guy Bédard;
- la précieuse collaboration de Luc Côté pour l'implantation d'outils informatiques efficaces;
- Constance Ramacieri pour la reprographie d'affiches qui garnissent les multiples babillards autour du lac;
- Bertrand Scalabrini pour sa gestion professionnelle du projet du myriophylle;
- et finalement, Ève Bélanger qui a procédé à une recension des plantes envahissantes en bordure du lac, laquelle nous servira pour un futur travail.

La présidente souligne le soutien moral et financier de la Ville de Magog et de la Municipalité du Canton de Stanstead, deux partenaires importants dans la poursuite de notre mission.

Les efforts furent déployés envers la protection des rives et des ruisseaux. À la demande du COGESAF (Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François), nous avons procédé à un recensement des plantes envahissantes. Pour sa part, Jean-Noël Leduc a développé un prototype expérimental ayant comme objectif de tenter de diminuer l'apport de sédiments acheminés vers le lac. L'été 2020 fut sec, ce qui a provoqué une baisse du niveau de l'eau d'environ une quarantaine de centimètres. À plusieurs endroits, il a été impossible de prélever des échantillons. Aussi, devant l'évidence du retour des bernaches en grand nombre, nous avons renouvelé une demande de permis de contrôle au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec. De plus, une

motoneige ayant sombré dans le lac, l'équipe de Raphaël Maranda a relevé avec succès le défi de la retirer des profondeurs du lac.

5. Rapport des activités 2019-2020

La qualité de l'eau, les tributaires, les bernaches et les poissons

Yves Gosselin nous fait part des résultats de 2019 et des résultats partiels de 2020. D'emblée, il nous rassure: l'eau du lac Lovering est de très grande qualité.

L'analyse et la surveillance s'articulent autour de:

- la température et de la transparence de l'eau;
- l'oxygène dissous;
- la qualité des eaux de baignade;
- la présence de cyanobactérie;
- la détermination en concentration de coliformes fécaux, en phosphore et en matière en suspension au niveau du lac;
- la concentration en coliformes fécaux dans certains tributaires qui se jettent dans le lac;
- et enfin, l'apport en matière en suspension de quelques fossés qui se jettent aussi dans le lac.

Résultats 2019: tous les résultats détaillés se trouvent sur le site web de la SCLL.

- Cyanobactéries: aucun cas répertorié;
- qualité des eaux de baignade:
 - Plage Wilvaken, 2 cotes A, soit la meilleure cote disponible;
 - Plage Livingstone, une cote A et une cote B: très bons résultats;
 - température : très similaire à 2018 avec : en surface: un maximum de 25 degrés en juillet et en profondeur (12 mètres): un maximum de 10 degrés en juillet et août;
- l'oxygène dissous: valeur plus élevée en 2019 comparativement à 2017 (en 2018, l'appareil du ministère n'était pas disponible). Une valeur plus élevée est un bon signe, car l'oxygène est un peu le poumon du lac;
- transparence de l'eau: plus élevée que 2018, soit un élément favorable.

Ces paramètres signifient qu'on n'observe pas de vieillissement du lac en 2019.

Les autres analyses :

- phosphore : trois stations échantillonnées: pas de réels problèmes, une seule valeur qui dépassait la recommandation du ministère, soit celle de la station du ruisseau Grande-Allée;
- coliformes fécaux dans les tributaires: dans l'ensemble, aucun problème, à l'exception du ruisseau Tryon, à la sortie du boisé. Encore là, une seule valeur supérieure à la recommandation, mais c'était après 4 jours de pluie importante, expliquant la situation;
- matière en suspension: habituellement, la normalité d'un cours d'eau en été est une concentration de 5 à 10 mg/litre. On a mesuré en octobre au fossé Robert, une concentration de 81 mg, ce qui provoque des sédiments dans le lac.

Programme 2020 : résultats partiels:

- sensiblement le même programme que 2019, avec l'ajout de mesure de matière en suspension en aval et amont de la trappe à sédiment, installée sur le chemin Bergeron, dans un fossé qui se jette dans le lac, afin de vérifier l'efficacité du prototype;
- coliformes fécaux dans les tributaires: année très sèche et chaude, avec l'avantage d'avoir moins de matières en suspension et de coliformes fécaux dans le lac à cause des faibles débits. En juin, on a constaté des concentrations très élevées de coliformes fécaux, mais les débits étaient tellement faibles que l'impact était négligeable, compte tenu de la dispersion dans le lac. Pour les autres mois, aucun problème, sauf l'obtention d'une valeur plus importante au ruisseau Tryon;
- matières en suspension mesurées à la fin juin lors de fortes pluies: nous avons obtenu des concentrations de 146 mg/litres, ce qui provoque un bon niveau de sédiments apportés au lac. Un comparable serait le fleuve St-Laurent à 200mg/litre en crue printanière vis-à-vis de Montréal. Le but de ces analyses est d'appuyer des recommandations en vue d'implanter des bassins de sédiment en amont du lac;
- cyanobactéries (algue bleue) : une seule observation en septembre, en amont du ruisseau Roy, non confirmée ou validée par une analyse de laboratoire;
- température de l'eau : plus élevée en juin de 6 degrés vs 2019, considérant les fortes températures;
- transparence : plus élevée qu'en 2019, pas d'indice de vieillissement;

-
- l'oxygène dissous: légèrement plus faible à la fin juillet qu'en 2019, mais rien de majeur.

En ce qui a trait aux poissons dans le lac, depuis 2013, il y a eu 11 543 truites brunesensemencées, dont 1334 en 2019 de 20 à 25 cm de longueur, et 1143 de 22.5 à 27.5 cm de longueur et 225 gr. en 2020. Le dernier inventaire fut réalisé en 2006, et puisqu'il n'y a aucune descente publique autour du lac, le ministère ne prévoit pas en réaliser un second. Alors, nous invitons tous les pêcheurs à indiquer leurs prises en continu dans notre site Web, afin de créer notre propre inventaire et nous permettre de connaître tous les types de poissons présents au lac (formulaire disponible prochainement).

Projet expérimental: fosse à sédiments

Jean-Noël Leduc nous partage son projet expérimental de fosse qui consiste à retenir les sédiments dans une trappe, qui autrement se retrouveraient dans le lac et nourriraient les plantes aquatiques. Une fosse a été installée au domaine Bergeron. Deux récupérations de sédiments ont été effectuées, une en août et l'autre en septembre: récolte de 45.5 lbs de sédiments. Un projet à long terme qui mérite d'être développé.

Projet du myriophylle à épi: suivi 2020

Bertrand Scalabrini résume l'année 2020 et souligne qu'en raison de la pandémie de la Covid-19, la pose de toile de jute n'a pas eu lieu.

Toutefois, trois activités ont été maintenues:

-pose d'affiches flottantes et de bouées sur le lac installées au printemps. Elles seront retirées prochainement pour la saison hivernale.

-retrait de 1692 sacs sur 2044 posés en 2018, ce qui représente un taux d'efficacité de 78.5 %. Nous avons identifié six herbiers à travailler au printemps et à l'été prochains en utilisant des plongeurs bénévoles. Entre le 25 juillet et le 25 août, 25 sorties ont été effectuées par 38 personnes bénévoles, pour un total de 550 heures. Bertrand profite de l'occasion pour souligner la performance des plongeurs et des responsables de secteurs - collectivement nous faisons toute la différence. Le lac Lovering vous dit "merci".

-L'arrachage par aspiration avec le RAPPEL (Regroupement des associations pour la protection de l'environnement des lacs et des bassins versants) a eu lieu le 11 septembre dernier (35.5 kg de myriophylle).

Bertrand souligne qu'à l'été 2021, une rencontre aura lieu avec les riverains qui souhaitent participer au programme (déjà plusieurs engagements en main), et il invite les gens à se manifester, s'ils ont un intérêt. Il ajoute que la Société fera aussi la pose de toile de jute sur les sites orphelins qui ont déjà été identifiés.

Alliance: Programme national de lutte contre le myriophylle à épi

Constance Ramacieri explique le mouvement de l'Alliance qui regroupe environ 220 organismes ou groupes divers, qui se sont unis dans le but de demander au gouvernement un programme global d'action nationale pour la lutte contre le myriophylle à épi. Comme elle le rappelle, il y a 200 lacs atteints et l'Alliance recherche des solutions et des initiatives par des démarches politiques auprès du ministère de l'Environnement. En février et en octobre 2020, des rencontres ont eu lieu avec les gens du ministère et avec le ministre Charest. Les membres de l'Alliance sont optimistes quant à une concertation générale positive.

Le recrutement

Colette Scalabrini mentionne que cette année, la Société compte 980 membres comparés à 1034 en 2019. De ce nombre, 32 % se sont prévalu du nouveau service de paiement par Internet. Il n'y a pas eu de sollicitation porte à porte, mais des appels téléphoniques. L'équipe de recrutement a fait du très bon travail, malgré la situation hors du commun de la Covid-19. Un grand merci à tous les membres.

Communication et informatique

Josée Saint-Pierre résume les principaux véhicules de communications et mentionne que l'intention commune est d'informer des faits saillants qui touchent le lac. L'Infolettre publie un contenu de qualité et informatif et tient informé sur des sujets d'actualité touchant le lac. La page Facebook procure de la spontanéité, de ce fait, l'on constate beaucoup d'interactions entre les membres et la Société. Le "post" le plus populaire fut celui annonçant le défilé du 50e anniversaire.

Luc Côté relate que cette année, il y a eu plusieurs innovations sur le plan informatique.

-Mai 2020: mise en application de l'outil Symplik en ligne, dans le but de faciliter l'adhésion de nos membres.

-Mai 2020: Introduction d'un nouveau site Web qui remplacera l'ancien et qui comportera plusieurs avantages: un nom plus en lien avec la mission de la Société: conservationlaclovering.org, accessible par application mobile, et que l'on pourra gérer nous-mêmes (offert dans quelques mois).

-Tout au long de l'année 2020, nous avons continué le travail de la mise en place de la plateforme G-Suite pour les OBNL, ce qui permet de centraliser les documents, d'offrir un compte courriel aux membres du CA et à plusieurs bénévoles. Tout cela dans le but d'accroître la communication entre les membres et les personnes bénévoles.

6. Présentation et approbation des états financiers au 31 décembre 2019

Pierre Martineau, trésorier, présente les états financiers de l'année 2019 et mentionne que la situation financière de la Société est bonne.

-Les revenus: 5000 \$ en moins de subventions qu'en 2018, provenant de la ville de Magog pour le myriophylle, le total des revenus est sensiblement le même.

-Les dépenses: 8500 \$ en moins qu'en 2018. Ceci s'explique par la facture du RAPPEL moins élevée due au fait que les opérateurs et les bénévoles de la SCLL sont expérimentés, donc plus efficaces. En 2018, nous avons mandaté une firme-conseil pour le démarrage du programme de l'Alliance dont les honoraires se sont élevés à 2000 \$, dépense en moins pour 2019. Sur le plan des dépenses, notons l'achat d'un ponton qui est utilisé aux fins de pose de toile de jute du myriophylle et d'un logiciel comptable plus efficace et moderne.

-Avoir net: Nous enregistrons un surplus de 7911 \$. L'avoir net de la Société s'élève à 45 853 \$ incluant une réserve de près de 28 000 \$, ce qui porte à dire que la situation est très bonne.

N'apparaissent pas dans les états financiers, 35 168 \$ de pose de toile de jute facturée directement aux propriétaires riverains à partir de la facture du RAPPEL. Éventuellement, la TPS et la TVQ seront remboursées.

L'adoption des états financiers tels que présentés est proposée par Bertrand Scalabrini et appuyée par Lucie Borne.

Adopté à l'unanimité, Prop. # AGA 04-2020

7. Priorités 2020-2021

La présidente résume les priorités actuelles:

- l'accent sera porté sur les projets qui gravitent autour de la qualité de l'eau, des analyses et de quelle façon se comporte notre lac;
- analyse de la qualité de l'eau;
- poursuite du projet du myriophylle Phase 2: mise en place de toile de jute, de moyens de communication et sensibilisation des embarcations qui circulent dans les zones non traitées;
- contrôle des bernaches: stérilisation des œufs afin de contrôler l'augmentation de la population des bernaches et de favoriser l'éloignement des rives;
- migration du site Web de la SCLL;
- programme de contrôle des plantes envahissantes le long des fossés;
- campagne de sensibilisation au lavage des embarcations;
- continuation du projet de trappe à sédiment de Jean-Noël Leduc, possibilité d'élaboration en collaboration avec les étudiants en génie de l'Université de Sherbrooke - à suivre;
- consolidation des rives dans les tributaires.

8. Les sujets et questions des membres

En premier lieu, Marie Doye remercie tous les membres du CA pour l'organisation efficace et agréable de la réunion. Elle demande s'il est possible d'interdire les motomarines. D'emblée, Mme Borne répond que ce n'est pas possible. Marie Doye poursuit en demandant pourquoi l'on ensemence de la truite brune dans le lac, car, semble-t-il, il est difficile de la pêcher. Yves Gosselin répond que selon le rapport d'André Bélanger, le ministère privilégie cette variété pour sa vigueur et sa capacité accrue de reproduction dans notre lac. En terminant, Marie Doye demande comment faire une fête pour souligner l'apport de tous les membres du CA. Mme Borne enchaîne qu'habituellement a lieu un déjeuner des bénévoles, mais que cette année, ce n'est pas possible.

Ensuite, Michel Lauzon aimerait un plus grand nombre de bouées indiquant la limite de vitesse. Mme Borne répond que ceci est de la responsabilité de la MRC et qu'actuellement, le nombre de bouées est plus grand que l'exige la superficie du lac.

Dans le but de restreindre la prolifération du myriophylle, Jocelyn Tremblay suggère d'interdire la circulation des bateaux entre les îles. Mme Borne répond que les zones sont assez bien indiquées et qu'il n'y aura pas de mesure prise dans ce sens.

La dernière question est celle de Simon Dubreuil qui porte à notre attention son inquiétude par rapport à une grande quantité de sédiments qui s'accumule près du ruisseau Drew. Jean-Noël Leduc propose de se rendre sur les lieux afin d'évaluer la situation et la possibilité d'installer une trappe à sédiments. À suivre.

9. Élections au conseil d'administration

L'animatrice convient que la présidente d'assemblée et que la secrétaire d'assemblée, soient respectivement Constance Ramacieri et Jocelyne Gagnon, tel que voté au point 1.

Ouverture des mises en candidatures

Lucie Borne invite les gens à se joindre à l'équipe qui est constituée de 12 administrateurs.

Mandat en cours

Pierre Martineau, Jocelyne Gagnon, Dominique Jutras, Josée Saint-Pierre et Marcel Dunn.

Sur les 11 membres actuels, 5 terminent leur mandat de 2 ans, soit Lucie Borne, Jean-Noël Leduc, Colette Scalabrini, Gilles Tessier et André Bélanger. Yves Gosselin se retire à mi-mandat. Lucie remercie chaleureusement André et Yves qui demeureront disponibles comme aide-administrateur. Un poste est vacant.

Il y a donc 7 postes à combler. Candidatures qui ont déjà été signifiées:

- ❖ Lucie Borne accepte
- ❖ Jean-Noël Leduc accepte
- ❖ Colette Scalabrini accepte
- ❖ Gilles Tessier accepte
- ❖ Ève Bélanger se propose
- ❖ Érik Vigneault se propose

Il reste un poste vacant. Constance Ramacieri relance l'invitation aux participants de se joindre au CA. Lucie ajoute qu'il sera toujours possible de se joindre en cours d'année.

Résultat de l'élection: 2 candidats sont élus par acclamation, un poste reste vacant.

Adopté à l'unanimité, Prop. # AGA 05-2020

10. Hommage aux bénévoles de l'année et remerciements

Lucie Borne rend un vibrant hommage à Jean-Noël Leduc pour plus d'une trentaine d'années d'implication à la conservation du lac et à Bertrand Scalabrini, à titre de bénévole de l'année 2020 pour son implication dans le projet du myriophylle à épi.

L'AGA se termine par la présentation d'une vidéo qui rend hommage aux nombreux bénévoles de l'année 2019-2020, filmée par Pierre Martineau et produite par Érik Vigneault.

11. Levée de l'assemblée générale annuelle

L'ordre du jour étant épuisé, la levée de l'assemblée est proposée par Suzanne Cormier, et est adoptée à l'unanimité à 10h45.

Adopté à l'unanimité, Prop. # AGA 06-2020

Jocelyne Gagnon

Secrétaire d'assemblée

novembre 2020